La lettre du Sénateur
CHRISTOPHE-ANDRÉ FRASSA

N° 20 - Septembre 2019

# EDITORIAL

## CHANGEMENT DE METHODE

### OU COMMENT PRENDRE LES FRANÇAIS POUR CE QU'ILS NE SONT PAS

"Gouverner pour", c'est fini ! Maintenant, c'est "gouverner avec" ! C'est nouveau ! C'est rafraîchissant !

C'est par la voix, notamment de Muriel PENICAUD, le 8 septembre dernier, que l'acte 2 du quinquennat du Président MACRON débutait !

D'ailleurs, deux jours après, le grand débat recommençait avec le thème de l'insertion professionnelle. Ce mardi 10 septembre, Emmanuel MACRON était en effet en déplacement sur le chantier d'insertion "Ateliers Sans Frontières" à Bonneuil-sur-Marne et le 3 octobre à Rodez pour parler retraites. Le président "des riches" devenait ainsi le président "des pauvres".

De longues heures de débats à l'image de celles que nous avions vécues il y a quelques mois -et durant plusieurs semaines- et dont les conclusions concrètes (sinon plusieurs milliards d'euros dilapidés dont il faudrait me dire ce qu'ils ont produit) ne sont jamais sorties.

Mais ce n'est pas fini ! L'acte 2 propose désormais d'ouvrir un nouveau "grand débat" sur la réforme des retraites après des mois, pourtant, de concertation comme nous l'a si bien expliqué le Ministre Gérald DARMANIN, le 30 août dernier : "*On va prendre un an, un petit peu moins d'un an, de concertations avec la société, avec les avocats, les infirmières, les fonctionnaires, les professeurs, tous ceux qui sont concernés, les Français*". Et pour calmer celui qui a œuvré pour mener la réforme des retraites dans la concertation, on nomme Monsieur DELEVOYE au gouvernement.

Mais ce n'est pas encore fini ! 25 millions d'euros seront réattribués à l'Agence pour l'Enseignement Français à l'Etranger (AEFE) et 1.000 professeurs viendraient renforcer notre réseau. Je ne souhaite pas plomber l'ambiance euphorique de cette rentrée mais 25 millions comblent difficilement les 33 millions supprimés il y a deux ans… Quant aux 1.000 professeurs à l'horizon 2030 pour répondre au souhait du Président du doublement d'élèves, vous qui êtes à l'étranger, vous qui subissez les suppressions de postes affichés sur les trois prochaines années, vous apprécierez.

Mais ce n'est pas toujours pas fini ! Durant l'été, LREM a inondé la liste électorale mondiale de tous les bienfaits de ses "actions" en faveur des Français de l'étranger des deux ans écoulés. Il manquait sans doute une ou deux pages sur ce que ces mêmes Français ont perdu durant ces mêmes deux années : Notariat, certificats de vie, CSG-CRDS, prélèvement à la source, etc. Je vous renvoie aux éditos de mes précédentes lettres.

Voulez-vous mon sentiment ? Il n'aura échappé à personne que dans quelques mois se profilent plusieurs élections importantes. Je ne suis sans doute pas le seul à penser que le "gouverner avec" est une manœuvre politicienne pour nous enfumer ou nous faire accroire que, enfin, le *nouveau monde* va nous écouter et non plus décider pour nous dans son entre soi.

Rappelons-nous, mais je ne pense rien vous apprendre non plus, que Madame PENICAUD nous parlait du "gouverner avec" au lieu du "gouverner pour" déjà en décembre 2018… Avec au mot près les mêmes éléments de langage…

…/…

# EDITORIAL *(suite)*

Concernant la loi "asile immigration" -un an après son vote- le Président veut revoir sa politique migratoire et le droit d'asile en effectuant des constats sans vision ni chiffre, pour draguer ceux qui ne sont pas des "bourgeois". Echec ou tactique politicienne à quelques mois des élections municipales ?

Le ministre de l'intérieur se rend à Marseille pour "taper fort" et lutter contre tous les trafics en effectuant des constats sans vision ni chiffre afin de draguer ceux qui ne sont pas non plus, évidemment des "bourgeois". Echec ou tactique politicienne à quelques mois des élections municipales ?

Comme pour les retraites -dont le débat avait déjà été "reporté" après les élections européennes- les échéances sur la mise en place de ces "mesures" sont floues mais trouveront leurs dates d'effet, évidemment, loin, très loin après les élections municipales.

Ainsi donc, l'acte 2 du quinquennat, ce sera des "Grenelle", des "grands débats", des "plateformes téléphoniques" pour faire accroire aux Français que le Président a changé, comme par enchantement.

Pourquoi, tout d'un coup, accélérer sur les grands chantiers les plus clivants et prendre son temps pour l'exécution de ces réformes ? La ficèle est un peu grosse, c'en est même devenu un câble.

Les Français seront-ils dupes ? Je constate qu'ils descendent dans la rue pour se défendre et ils ne sont pas tous gilets jaunes mais policiers, pompiers, avocats, pilotes, infirmières, professions libérales, etc.

La seule vraie réponse serait de nous proposer du concret ! Et le concret, ce sont les moyens ! A savoir le prochain projet de loi de finances pour 2020 dont nous allons débattre dans les semaines qui viennent. Toutes ces promesses, ces engagements, cette volonté, ces discours, ces échanges sans fin pendant des mois, cet acte 2, ces moyens se concrétiseront-ils dans les lignes budgétaires ? Rien n'est moins certain.

En ce qui me concerne, je serai particulièrement vigilant sur l'aberration fiscale que subissent les Français de l'étranger, non seulement depuis François HOLLANDE, mais surtout depuis le vote de la loi de finances 2019, celle-là même qui, sous couvert d'égalité, plonge plusieurs centaines de milliers de nos compatriotes de l'étranger dans le désarroi le plus complet avec la retenue à la source la plus inique qui soit. Pourtant, l'ensemble de la majorité (y compris tous les députés qu'un grand nombre de Français de l'étranger ont largement plébiscités) l'a votée.

Un mea culpa ? J'ai effectivement lu que ces mêmes députés, y compris celle à l'origine de cet incroyable bourde, ont déploré n'avoir pas perçu l'impact incroyablement négatif, le terme est faible, sur les résidents français à l'étranger. Pourtant, nous avions prévenu en déposant nombre d'amendements et en explicant la réalité des faits. Entre amateurisme, dogmatisme, "en même temps" et, expérience, années de terrain et écoute, il y a un monde et, celui-ci n'est pas nouveau.

Il aura fallu que ce soit des centaines de Français qui soulèvent une véritable bronca à la fin de l'été pour que la presse -**Les Echos** puis **Public Sénat** notamment- plusieurs de mes collègues, plusieurs élus et moi-même, montions de nouveau au créneau pour que des députés LREM des Français de l'étranger, puis Bercy, comprennent enfin le monstre qu'ils ont engendré.

Bien sûr qu'il faut un moratoire pour l'année 2020 ! Evidemment qu'une étude d'impact est nécessaire ! Je réclame également que, dès les premiers débats sur la loi de finances 2020, le sujet soit abordé !

Sans doute, le ministre de l'action des comptes publics essaiera de contourner l'obstacle, considérant que son administration a déjà fait un « cadeau » aux Français qui résident dans l'espace européen avec la suppression partielle de la CSG-CRDS, mais il ne pourra pas ignorer qu'à l'Assemblée nationale, les députés LREM des Français de l'étranger ont promis de faire amende honorable…

**…/…**

# EDITORIAL *(suite et fin)*

J'en veux pour preuve, en lisant ses notes, sans doute préparées par BERCY, la **réponse laconique et presque ironique du secrétaire d'état auprès du ministre de l'action des comptes publics Olivier DUSSOPT, à ma collègue Jacky DEROMEDI à l'occasion des questions au gouvernement le 2 octobre relatif au matraquage fiscal des Français de l'étranger et à l'inégalité qu'ils subissent devant l'impôt**.

Surréaliste alors même que le gouvernement s'était dit ouvert au dialogue à la fin de l'été.

Nous, sénateurs des Français de l'étranger, et bien au delà d'ailleurs, nous nous battrons lors des débats en commissions et en séance autour du PLFSS 2020 et du PLF 2020.

Mais plutôt que de nous saisir des problèmes que nous connaissons et pour lesquels nous nous étions battus ensemble l'année dernière, je vous engage, TOUS, à inonder de courriels vos députés qui, eux, à l'unanimité à une exception près (notre collègue Meyer HABIB), avaient donné un blanc seing à plusieurs reprises à Monsieur DARMANIN pour instaurer ces dispositions iniques. Toute justification pour le nier serait un mensonge. Les débats sont publics.

Depuis le début de l'été, mes collègues et moi-même essayons, pour chacun d'entre vous, de vous expliquer la situation et de vous expliquer les batailles que nous avons menées et que nous menons. Si beaucoup de nos amendements sont retenus, souvent en CMP d'ailleurs, vous n'êtes pas sans savoir que l'Assemblée nationale, à majorité LREM, est aux ordres, surtout s'il faut trouver de l'argent pour financer des dépenses somptuaires à fonds perdus pour calmer des revendications souvent surréalistes.

Mais qui de mieux que les fameux « nantis qui s'enfuient à l'étranger » pour éponger quelque peu la facture.

Comme vous le savez, vous qui lisez cette lettre, vous vous reconnaîtrez.

Pourtant, c'est étrange, comme mes collègues qui sillonnent le monde à votre rencontre, je n'ai pas beaucoup de souvenirs d'avoir été reçu par des nantis, heureux et bien contents de "profiter" de conventions fiscales ou d'avantages incroyables.

Pour la plupart de ceux que je rencontre, ils me parlent de la France, des raisons simples pour lesquelles ils ont choisi de découvrir d'autres cultures, d'autres lieux, de prendre des risques ailleurs, de faire rayonner la France à leur manière dans le pays où ils se sont installés. La plus grande partie de ces Français qui s'éloignent recherche très vite à intégrer, à participer, à rencontrer ceux qui, comme eux, ont fait ce choix.

Nous rencontrons les écoles, les alliances françaises, les associations, les entrepreneurs, les investisseurs, évidemment les consuls et les ambassadeurs. Mais jamais non jamais, ils n'ont oublié la France.

Pour la plupart, ils nous interrogent sur ce qu'il s'y passe, sur ce qu'ils pourraient faire pour établir des passerelles, aider nos jeunes... et porter haut nos couleurs. Par contre, ils ont une interrogation ? une seule en fait : La stigmatisation dont ils se sentent de plus en plus victimes.

Oui je sais, cet éditorial a été un peu long. Mais comment aurais-je pu faire autrement ? Les enjeux sont trop importants en cet automne et ce n'est que la « reprise ».

Réagissez et ensemble, réagissons !

# Adieu et merci Monsieur le Président

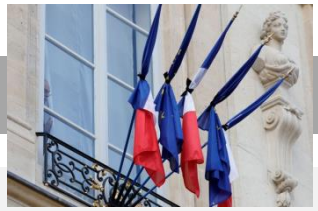

Emotion immense à l'annonce du décès du Président Jacques CHIRAC. Il aura été celui à l'origine de mon engagement politique depuis plus de 30 ans.

Autant simple, humain, attachant, charnel, empathique, généreux, que véritable « animal politique », il aimait et était proche des Français. L'un des derniers grands hommes de la politique française. Il aimait les gens, il aimait les Français bien au-delà des questions partisanes.

C'est une certaine France qui disparaît avec lui. "*La force d'un homme, ce n'est pas le pouvoir, c'est le vouloir*" disait-il. Plus de 40 ans d'engagement. La France perd « son » Président. "*Cette France que j'aime autant que je vous aime*" (Dernier discours du Président CHIRAC en mai 2007).

"***Jacques CHIRAC aura incarné l'âme de la France pendant plus d'un demi-siècle à travers ses territoires, le monde, ses valeurs. Il a toujours refusé toute compromission avec les extrêmes et assumé avec courage le passé de notre pays, ses ombres comme ses lumières.***" Gérard LARCHER

**L'immense émotion au Sénat après le décès de Jacques CHIRAC et l'hommage de Gérard LARCHER et d'Edouard PHILIPPE le 2 octobre**

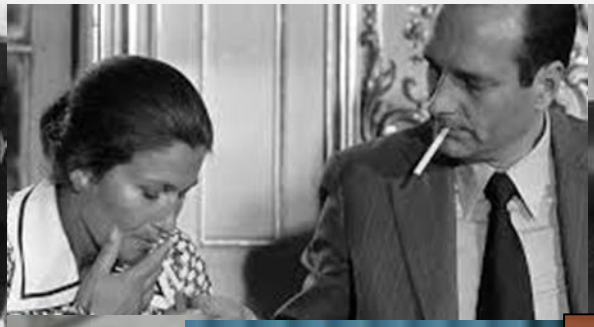

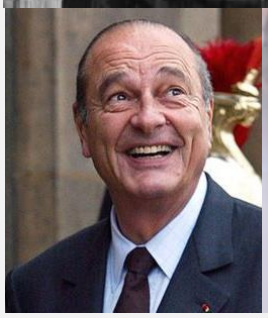

# Assemblée des Français de l'étranger

La 31ème session plénière de l'Assemblée des Français de l'étranger s'est tenue du 30 septembre au 4 octobre 2019 à Paris. L'occasion pour le Secrétaire d'Etat Jean-Baptiste LEMOYNE et Laurence HAGUENAUER, nouvelle Directrice des Français de l'étranger et de l'administration consulaire (DFAE), de faire le point sur cette semaine de débats.

L'AFE a rendu un hommage ému au Président Jacques CHIRAC, ami fidèle et engagé pour la cause des Français de l'étranger.

Cette session a également été l'occasion de faire le point sur les chantiers en cours ou à venir comme la poursuite de la sécurisation et de l'ergonomie du processus de vote électronique pour 2020 et 2022. A cette fin, un nouveau test grandeur nature sera effectué fin novembre.

Il a également été question de mener une réflexion sur l'extension ou la modulation des horaires des consulats en fonction des impératifs climatiques ou économiques. Une expérimentation sera proposée aux 20 postes consulaires les plus importants.

Par ailleurs, la DFAE a annoncé qu'elle poursuivra ses efforts de dématérialisation, notamment en matière d'acte d'état civil.

De plus, l'idée initiée par le Ministre Jean-Baptiste LEMOYNE de créer un centre mondial d'accueil consulaire -plateforme internet ou téléphonique- pour répondre aux principales interrogations des Français établis hors de France et ainsi soulager les services consulaires, poursuit son chemin.

Enfin, la DFAE a confirmé la parution du **décret instaurant la revalorisation des frais de mission et de déplacements de élus de l'étranger**.

Concernant les élections des conseillers consulaires les 16 et 17 mai 2020, le mémento du candidat et l'ensemble des informations réglementaires sera mis à disposition en décembre prochain. **Certaines échéances sont d'ores et déjà connues**.

Il reste des zones d'ombre. Les mêmes à chaque élection. Honnêtes et ouverts sur les possibilités d'y remédier, le ministre et la directrice se sont montrés intéressés par les propositions des questions des Conseillers consulaires d'être associés, en tant qu'élus de terrain : Quid des bureaux de vote et de l'éloignement, des tournées consulaires pour les procurations, d'un grand pourcentage de Français qui ne disposent ni de la technologie nécessaire ni des logiciels adaptés pour voter par internet… ni même d'accès internet… Quid de la propagande totalement et uniquement dématérialisée. Autant de questions qui restent, pour l'instant, en suspens.

# Un anniversaire, ça compte !

70 ans de la représentation non parlementaire des Français de l'étranger : Jean-Baptiste LEMOYNE a rappelé l'engagement des élus locaux et l'importance du lien avec les parlementaires qui les représentent. Un grand moment de convivialité et, pour ceux qui ont vécu le CSFE et l'"ancienne" AFE, d'émotion.

Beaucoup de grands noms cités, présents pour notre plus grande joie, d'autres disparus mais qui resteront dans notre mémoire à jamais.

Un rappel des grands textes fondateurs, de ceux voulus par les Présidents de GAULLE, MITTERRAND, CHIRAC, et SARKOZY grâce à un remarquable film réalisé par Jean-Louis MAINGUY, Conseiller AFE dont je félicite le travail de recherches.

En 2013, Hélène CONWAY-MOURET, alors ministre, faisait adopter une réforme de la représentation des Français de l'étranger. En 2015, avec Jean-Yves LECONTE, nous tirions le bilan de son application pour en relever les imperfections et la « toiletter ». Les propositions de loi que j'ai présentées et qui ont été adoptées en janvier 2019 au Sénat n'ont hélas toujours pas été inscrites à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale malgré un engagement du ministre LEMOYNE de poursuivre le dialogue.

En ce 70ème anniversaire, il me faut néanmoins -et je suis sincère- rester positif. Il me faut saluer le travail des organisateurs. Il me faut saluer la qualité de l'exposition proposée. Il me faut saluer l'idée même de cette initiative, la présence, le discours et les mots d'un ami devenu secrétaire d'Etat. Il me faut faire amende honorable et mettre de côté, le temps de cet événement, les injustices que subissent nos compatriotes à l'étranger.

Jean-Baptiste LEMOYNE est une homme de conviction, honnête et à l'écoute. Je n'ai aucun doute sur sa volonté de faire avancer les choses. Sera-t-il assez convaincant auprès de ses collègues du gouvernement pour que les choses changent.

A l'heure où des milliards d'euros sont distribués sans discernement à une population dont les revendications frisent le délire, combien coûteraient l'exonération de CSG-CRDS pour tous nos compatriotes de l'étranger, l'abandon d'une fiscalité confiscatoire ou encore une système scolaire qui ne soit plus à la seule charge des famille, avec la garantie de sa pérennité, etc.

Mais voilà. Les Français de l'étranger ne défilent pas tous les samedis, n'occupent pas les ronds-points et pourtant, ils donnent dans le monde, une image de la France qui vaudrait bien un peu plus de considération.

# France Territoires : « Repartir de l'expérience de terrain, inverser la verticalité »

*"Je considère que le pouvoir exécutif, mais aussi nos formations politiques depuis des années, sont verticaux, ils considèrent que ce qu'on pense en haut est naturellement bien en bas.*
*"J'ai fait le choix de rester dans la famille et d'essayer de contribuer au renouveau de ma famille politique.* […] *Je pense qu'elle traverse une passe très, très difficile, mais qu'en même temps, elle peut être un des piliers de la reconstruction." Gérard LARCHER*

C'est dans le cadre des Conventions des Territoires, lancées par Gérard LARCHER avant l'été pour rebâtir le projet politique de la droite et le centre, que s'est tenue le 3 octobre la convention des Français de l'étranger au cours de laquelle plusieurs thèmes ont été abordés : fiscalité, social, représentation et enseignement, le jour même où la **conférence de presse** des ministres LE DRIAN, LEMOYNE et BLANQUER nous laissait pantois sur ce dernier sujet.

La restitution de l'ensemble des débats sera présentée à l'occasion de la Convention nationale France Territoires qui se tiendra jeudi 10 octobre et sur laquelle je reviendrai longuement dans ma prochaine lettre d'information. Mais avant même, je tiens à remercier chaleureusement mes collègues sénateurs qui ont, chacun, apporté leur contribution aux thèmes choisis.

Comme vous le savez, notre famille politique s'est engagée dans une phase de reconstruction. C'est dans cet esprit que Jean LEONETTI a souhaité **consulter les cadres, les élus, les adhérents et les sympathisants** des Républicains afin de bâtir le socle d'un projet pour la France et les Français.

# France Territoires : « Repartir de l'expérience de terrain, inverser la verticalité »

Je tiens surtout à remercier chaleureusement l'ensemble des élus qui ont participé à cette convention et ceux qui ont pris la parole pour exprimer les attentes de nos compatriotes et formuler des propositions concrètes.

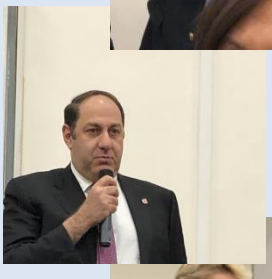

# En marge de la 31ème session de l'AFE

A l'invitation de Jacky DEROMEDI et de moi-même, ce fut un réel et sincère plaisir de réunir au Sénat les élus des Français de l'étranger en présence du Président Gérard LARCHER et de nos collègues et amis Sénateurs des Français de l'étranger autour des convictions qui nous rassemblent. L'union fait la force : celle autour de l'amitié et de nos valeurs. Une soirée amicale et chaleureuse, en présence de Bruno RETAILLEAU, de Philippe BAS et de personnalités qui comptent pour les Français de l'étranger comme Marie-Antoinette ISNARD et Gérard PELISSON.

Merci à tous pour votre présence, vos sourires, nos discussions, votre franc-parler, l'émotion de nous revoir. N'oublions pas cependant ceux qui ont fait ce que nous sommes aujourd'hui. A nous de prendre le relai en nous appuyant sur leur expérience.

# Rencontres à Monaco

Rencontre, en compagnie de ma collègue Catherine PROCACCIA, rapporteur au Sénat de la loi visant à préserver les intérêts de la défense et de la sécurité nationale de la France dans le cadre de l'exploitation des réseaux radioélectriques mobiles, dite " loi 5G ", avec Frédéric GENTA, Délégué interministériel à la Transition Numérique du Gouvernement Monégasque, pour parler du **déploiement de la 5G en Principauté** et de ses enjeux et atouts pour le quotidien des entreprises et des personnes.

Merci à Martin PERONNET, Directeur général de Monaco Telecom de nous avoir accueillis, avec Catherine PROCACCIA, au siège de l'opérateur monégasque pour parler des différentes questions que peut soulever la 5G et du choix de Huawei fait par la Principauté pour son déploiement.

# Déplacement en Allemagne

A l'invitation de Thomas GRENOT, Conseiller consulaire de la circonscription de Munich, je me suis rendu à Nuremberg pour une visite de terrain. Nous avons débuté notre visite à Erlangen, par l'**Institut Franco-Allemand** qui est un institut d'échange culturel entre l'Allemagne et la France. Créé le 1er novembre 2003, l'institut propose des cours de langue en français et en allemand et d'autres activités

J'y ai rencontré une équipe dynamique qui fait un excellent travail culturel et d'enseignement sous la houlette de Rachel GILLIO. J'ai discuté du rôle des sénateurs avec des lycéens qui préparent l'Abibac (L'Abibac offre un double avantage : la délivrance simultanée du baccalauréat français et de son équivalent allemand. La coordination de ce dispositif relève de la compétence de la commission franco-allemande des experts pour l'enseignement général. Il est préparé dans les sections binationales).

# Déplacement en Allemagne

Rendez-vous à **La Petite Ecole Française** de Nuremberg ; Ecole qui a été créée par l'Union des Français de Franconie et qui scolarise aujourd'hui près de 180 élèves. Merci à Marie-José AMMON, présidente de l'UFF, pour son accueil et aux enfants pour avoir été aussi curieux.

Belle rencontre avec Gwenaëlle HAMON-CHEVALLIER, présidente du Club Franco-Allemand.

Depuis 21 ans, l'objectif du Club est de promouvoir la culture française dans la région de Nuremberg en organisant des conférences, des concerts ou encore des pièces de théâtre qui ont en ligne de mire le français et l'amitié franco-allemande.
Le Club accompagne des projets franco-allemands avec le soutien de l'OFAJ (Office Franco-Allemand pour la Jeunesse), par exemple par l'apprentissage du français et de l'allemand par la danse ou la chanson dans les écoles.

Très belle soirée pour fêter les 40 ans de l'Union des Français de Franconie, une association dynamique et reconnue d'utilité publique, créée par mon ami et ancien collègue au CSFE, Bernard LORON que j'ai eu beaucoup de plaisir à retrouver. L'UFF rassemble les Français ou francophones de Nuremberg et de sa région, la Franconie. Elle a accompli de grandes choses à l'image de la création de la Pette Ecole Française et l'installation d'un consulat honoraire à Nuremberg. Longue vie à l'UFF !

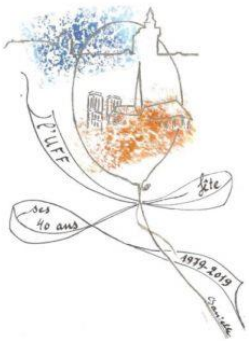

# Rencontres au Sénat

Heureux de rencontrer, en tant que Vice-président du Groupe interparlementaire d'amitié France-Afrique de l'Ouest, à l'initiative de ma collègue Catherine DUMAS, la sénatrice Viviane ZUNON KIPRE, représentante du tout nouveau Sénat de Côte d'Ivoire.

Avec Richard BEAUVAIS, Conseiller consulaire en République Dominicaine à l'occasion de son passage en France et sa sœur Anne-Marie, Vice-présidente de France Alzheimer. Deux Français très engagés au service de leurs concitoyens.

Retrouvailles avec mon vieil ami Armand MEIMAND, Conseiller consulaire à Téhéran, qui a en charge de représenter nos compatriotes d'Iran et de toute l'Asie Centrale jusqu'en Afghanistan et au Pakistan. Un élu de terrain, fin connaisseur des problématiques de cette vaste zone.

Avec mon ami Christian CHEVRIER, Conseiller Consulaire en Thaïlande et en Birmanie, nous avons parlé de l'homologation de l'Ecole BCIS de Phuket et des visas de séjour pour les retraités. Nous avons également préparé mon prochain déplacement à Bangkok, Pattaya et Phuket.

Avec Linda CHEVALIER, Conseiller consulaire en Suisse, nous avons parlé des très nombreuses activités qu'elle organise à Genève avec l'Union des Sociétés Françaises de Genève et l'UFE Genève qu'elle préside avec dynamisme et implication au service de ses compatriotes.

Heureux de retrouver Roselyne CORDIN, la dynamique Présidente de l'UFE Sousse qui a organisé la toute première édition du Festival International de Bande Dessinée en Tunisie en partenariat avec celui d'Angoulême. Elle est déjà à pied d'œuvre pour la 2ème édition en 2020.

# Rencontres au Sénat

Heureux de retrouver et d'échanger avec Lucas LAMAH, responsable Les Républicains au Liban et en Syrie pour faire un point sur la situation politique dans la région.

Avec les membres de l'UFE Bade Wurtemberg et leur dynamique Présidente Dominique MIER-GARRIGOU. L'année dernière, ils m'accueillaient avec beaucoup de chaleur à Stuttgart et cette année je suis heureux de les recevoir au Sénat.

# En réunion de groupe au Sénat

Réunion de rentrée du groupe les Républicains du Senat en présence de François BAROIN, Président de l'Association des Maires de France, pour parler de l'avenir des territoires et du statut des élus locaux à l'approche des débats parlementaires sur le projet de loi Engagement et Proximité qui vise à redonner plus de liberté aux maires et à clarifier et faciliter les conditions d'exercice de leur mandat et de l'action publique ainsi que sur le projet de loi de finances pour 2020 dont nous allons ouvrir les débats dans les semaines à venir. François BAROIN est un homme brillant dont bons nombres d'idées devraient inspirer nos dirigeants et redonner la confiance dans l'exercice, aujourd'hui difficile, des mandats locaux.

En réunion de groupe nous avons également reçu Michel BARNIER, Négociateur en Chef de l'Union Européenne pour le Brexit, qui nous a dressé un **état des lieux de la négociation** sur l'accord de retrait et le cadre du futur partenariat avec le Royaume-Uni à 30 jours d'un possible No Deal.

# Proposition de loi « AVIA »

Lors de sa réunion du 24 juillet, la Commission des lois du Sénat m'a nommé rapporteur de la **proposition de loi visant à lutter contre les contenus haineux sur internet**, dite "proposition de loi Avia". Les auditions ont débuté. Je présenté le rapport en commission des lois le 30 octobre et les débats se tiendront en séance à partir du 4 novembre.

# Secret des affaires et lanceurs d'alertes

Le 21 juin 2018, en qualité de rapporteur du texte sur le secret des affaires, j'intervenais en séance public pour rendre les **conclusions de la CMP**. Le texte, amendé par le Sénat, a été promulgué et paru au Journal officiel du 31 juillet 2018 ; il refait surface avec le procès du Médiator, d'USB et donc des lanceurs d'alerte.

Le débat se poursuit donc sur les moyens de défendre les entreprises, et les lanceurs d'alerte, non sans verser dans la démagogie ni léser ou fragiliser ni les unes ni les autres. C'est la raison pour laquelle je suis intervenu dans le **débat organisé par Public Sénat** pour apporter mon expertise et mon expérience sur le sujet.

# Fédération des Français de l'étranger

les Républicains

Réunion du Comité de la Fédération des Français de l'étranger pour préparer les élections consulaires de 2020.

# Prises de parole en séance, en commissions et questions écrites

**Retrouvez l'ensemble de mes activités au Sénat et sur les réseaux sociaux**

CHRISTOPHE-ANDRÉ FRASSA
**Sénateur représentant les Français établis hors de France**

**Au Sénat**
15 rue de Vaugirard
75006 Paris
Tél : +33 (0) 1 42 34 46 57
c.frassa@senat.fr

Si vous ne souhaitez plus recevoir ma lettre d'information, merci d'envoyer un mail à l'adresse suivante : **c.frassa@senat.fr** en indiquant "DÉSINSCRIPTION"